



HAL
open science

“Tous parisiens, tous citoyens”, analyse d’une communication politique pour la promotion de la diversité à Paris

Marie-Cécile Naves, Olivier Pégard

► To cite this version:

Marie-Cécile Naves, Olivier Pégard. “Tous parisiens, tous citoyens”, analyse d’une communication politique pour la promotion de la diversité à Paris. *Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA*, 2009, L’altérité, entre condition urbaine et condition du monde, 12, pp.76-91. hal-03227824

HAL Id: hal-03227824

<https://hal.science/hal-03227824v1>

Submitted on 17 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LIEUX COMMUNS

LES CAHIERS DU LAUA

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES

12

L'ALTÉRITÉ, ENTRE CONDITION URBAINE
ET CONDITION DU MONDE



“TOUS PARISIENS, TOUS CITOYENS”.

ANALYSE D’UNE COMMUNICATION POLITIQUE POUR LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ À PARIS

Marie-Cécile Naves

Université d'Évry, Centre Pierre Naville

Olivier Pégard

Université Paris XII,

Vie Urbaine FRE 3221 CNRS “Architecture, Urbanisme, Société ”

La “diversité culturelle”, expression désormais banalisée, pourrait être définie en tant que phénomène social total tant elle recouvre une pluralité de situations. Dans les pays anglo-saxons, l’encouragement et la promotion de la diversité datent des années 1970 et s’inscrivent dans la continuité des droits acquis par les minorités suite au *Civil Right Act* de 1964. En France, cette prescription au pluralisme des identités et des cultures (traditions, religions, pratiques, histoires) date des années 1990. Elle est corrélative de l’effritement des rapports de classe lié à la survalorisation politique de l’individualisme performatif des années 1980. En termes de spatialisation du processus, on peut faire l’hypothèse que ce sont les métropoles de l’ouest européen – Berlin, Londres, Paris, Madrid... – qui sont devenues les espaces emblématiques de cette dite promotion. Notre choix de traitement sera circonscrit au champ des communications publiques exploitant le thème de la diversité. Comment se construit une communication? Sur quoi repose-t-elle? Et, surtout, que dit-elle? Par exemple, énoncer la diversité comme une “richesse”, cela ne supposerait-il pas de la préserver en tant que telle ou du moins d’accepter de modifier les contours de la société dans laquelle cette “richesse” s’introduit?

Il semble, en outre, y avoir une superposition d’échelles politiques et territoriales (métropoles/États) quant à la promotion de la diversité; nous choisissons de prendre comme éclairage le cas parisien. Si le cadre public se saisit de l’enjeu, rappelons que la diversité n’est pas un dispositif bureaucratique “froid” organisé à distance. Elle s’incarne plutôt dans la dynamique frictionnelle des espaces vécus et, ainsi, a vocation à transformer les consciences individuelles et

collectives. Dans le cas parisien, les discours politiques sur la diversité entrent dans des rapports de distorsion consciente et de complicité inconsciente avec l'État français ou du moins avec l'idéologie républicaine.

Après avoir, dans un premier temps, apporté quelques précisions théoriques et contextuelles qui aideront le lecteur à positionner les enjeux, nous traiterons ensuite de la stratégie communicationnelle des acteurs politiques de la Ville de Paris, depuis l'élection du maire Bertrand Delanoë. Nous nous attarderons ainsi sur quelques aspects narratifs révélateurs de ce qu'on pourrait qualifier d'encouragement normatif au pluralisme culturel dans le contexte métropolitain parisien, afin de le déconstruire.

LA DIVERSITÉ : UN ENJEU POLITIQUE PORTEUR

Pour l'ONU, la moitié de la population mondiale vit dans les villes. Dans un avenir proche, "les organisations urbaines devront accueillir près de trois milliards d'habitants supplémentaires, ce qui constituera un quasi-doublement par rapport au nombre actuel, la population urbanisée se stabilisant aux alentours de 6 milliards 700 millions d'âmes – sur un total de 10 milliards d'êtres humains" (Lussault, 2004, p. 267). Les grandes métropoles riches et attractives sont par excellence des lieux de brassage. La principale question que l'on peut poser est alors celle-ci : la diversité doit-elle simplement se circonscrire à une fonction de représentativité plus juste ou permet-elle d'infléchir les conditions sociales de la réalité ? Pour le dire autrement, si la représentativité apparaît comme condition nécessaire à un vivre-ensemble "acceptable", au sens normatif, c'est-à-dire, en particulier, à une plus grande tolérance de chacun vis-à-vis de tous, elle n'en est pas la condition suffisante du point de vue des rapports de force socio-économiques. Par sa dimension phénotypique, si la diversité apparaît selon certains comme un argument dans la compréhension des inégalités sociales (Fassin D., Fassin É., 2006), elle permet, pour d'autres, d'esquiver d'autres problèmes sociaux, tel que celui de réduction de la pauvreté (Michaels W. B., 2009). En outre, faudra-t-il, comme pour la question du genre ou des pratiques sexuelles, que les sociologues déclinent leur identité phénotypique lorsqu'ils s'intéressent à la question de la diversité ? Par exemple, si l'on avait à traiter de la réussite des champions issus de l'immigration ou des territoires d'outre-mer, faudrait-il préciser en amont si l'on est ou non noir et/ou sportif ? La proposition que Nicolas Sarkozy avait, semble-t-il, faite à l'ex-footballeur Lilian Thuram d'occuper la fonction de "ministre de la diversité" fournit une bonne illustration du recours à une communication

1 " Thuram explique pourquoi il a refusé d'entrer au gouvernement ", *Le Monde*, 3 février 2009.

politique d'État qui, en essentialisant les références (être noir et performant), permet subtilement d'évacuer l'engagement social qui vise à réduire les inégalités. Encourager la diversité par la figure de la réussite, c'est aussi une stratégie politique de démantèlement d'un État social redistributif.

En somme, appréhender la diversité sous un angle négatif (menace contre l'unité de la république) comme sous un angle positif (apport de richesse) aurait pour effet d'entretenir un point aveugle, un impensé politique. Il y a donc lieu de s'efforcer de rappeler que la diversité n'est pas une question soulevée partout dans le monde mais que ce thème est présent surtout dans les démocraties riches et occidentales, là où se fait la promotion de l'individualisme urbanisé de bon standing économique, là où un modèle de confort et de sécurité assure son rayonnement, là où les "guerres ethniques" n'ont pas lieu d'être.

La France de Nicolas Sarkozy, diversité et sens de l'ordre

"Je veux une France de la diversité, je veux une France de l'intégration". Par ces mots, prononcés lors de son discours de vœux du 31 décembre 2007, le chef de l'État résumait toute la gageure qui allait devenir la sienne en matière de "vivre ensemble". S'il vise à inscrire le principe de diversité dans le préambule de la Constitution française, il ne cesse par ailleurs de réaffirmer des principes sécuritaires sur le sol français. Ce qui peut donc apparaître comme un paradoxe semble en réalité obéir à une logique. À ce titre, il n'est pas si étonnant de constater qu'au niveau national, la diversité soit encouragée par une droite qui se veut pragmatique, efficace et désidéologisée en prenant comme critère de vérité: "la culture du résultat". Par le recours au vocable de diversité, peut-être s'agit-il d'observer comment cette droite, se définissant elle-même comme "décomplexée", décide de faire preuve d'autorité dans la promotion d'un individualisme concurrentiel et performatif – de surcroît à prétention anti-raciste – qui déstabilise les fondements de la république dans ses principes d'égalité et de laïcité.

La présence de la question de la diversité dans les discours du gouvernement actuel répond, dans une vision à court terme, à une double tactique: d'une part, une tactique de rachat pour l'actuel Président de la République. Lorsqu'il fut ministre de l'Intérieur, N. Sarkozy stigmatisa à plusieurs reprises la jeunesse issue de l'immigration (par exemple dans ses propos sur la dalle d'Argenteuil, lorsqu'il parlait de nettoyer la banlieue au karcher); d'autre part, une tactique d'évitement des rapports sociaux frictionnels durables survenus durant l'automne 2005.

La diversité comme prescription d'État

Au sens de créolisation [Chamoiseau, P., Glissant, É, 2009], la diversité est un processus de société que le politique voudrait contrôler. Si elle suggère, notamment dans le secteur de la culture, l'idée d'appropriation et de lutte pour la reconnaissance, les discours de l'État mettent l'accent sur la dimension de l'individu à pouvoir accéder à certaines ressources politiques, économiques ou sociales. Les pouvoirs publics, dans une stratégie de conservation, proposent ainsi une vision émancipatrice de l'individu ajustée à une organisation économique et culturelle déjà en place. Par la problématique sociale de l'émancipation [que, bien évidemment, nous ne cherchons pas à remettre en question], la diversité agirait comme sous-composante de l'égalité des chances – ressort de cohésion nationale dans un égalitarisme concurrentiel [Ehrenberg, 1991] juste. Encourager et focaliser la diversité pour l'accès à la formation, à l'emploi, à la rémunération, à la consommation, à un meilleur cadre de vie, etc., n'est-ce pas proposer le modèle socio-économique capitaliste comme horizon politique universel et donc indépassable? Ainsi, en lien avec la configuration concurrentielle de la rareté des emplois, l'injonction à la diversité

² Pour définir le dispositif, Michel Foucault écrit : "ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments." (Foucault, 1994, p. 299).

apparaît sous le mode du dispositif foucauldien² de l'individu adapté, ajusté, utile, efficace.

Pour Emmanuel Todd, cet "encouragement" à la diversité peut être la conséquence d'une stratégie politique d'éviction des principes d'égalité [Todd, 2008]. Selon l'auteur, d'une part, l'ethnisation des rapports sociaux est une manière de neutraliser la

prise de conscience des rapports de classe en jouant sur les leviers des possibles affrontements communautaires; d'autre part, cette prescription de la diversité encouragerait une logique sociale d'assimilation qui ne dirait pas son nom. À ce titre, on peut lire dans le numéro du 22 janvier 2009 de *Challenges* (magazine de vulgarisation économique et managériale) une déclaration de Yazid Sabeg, commissaire récemment nommé de la diversité au sein du gouvernement français : "En élisant Obama, les électeurs [américains] ont jugé qu'il est américain avant

³ "Où sont les Obama français ?", enquête du magazine *Challenges*, n°152, 22 janvier 2009, p. 56.

d'être noir. C'est un formidable défi pour la France"³.

Il est intéressant [voire comique] de noter ici l'évocation de la dimension d'unicité, autrement dit du référentiel indépassable questionné plus haut. L'accent n'est donc pas mis sur l'identité plurielle des individus mais sur l'unité de la nation. Ferait-on la même remarque dans le cas d'un président blanc? La vision du commissaire français de la diversité suggère que ce qui est "blanc" serait évidemment embastillé dans la mêmeté. Mais qui, en France, incarne le mieux la diversité? Les anciens colonisés et leurs enfants?

Les collectifs antillais qui se sont fait entendre au moment des conflits sociaux au nom de plus de justice sociale? Les Bretons ou les Aveyronnais de Paris? Les ressortissants français (blancs et noirs) vivant à Abidjan ou à Dakar? On voit bien que, dans ces grands écarts polémiques, en amont de tout débat, la diversité porte en elle les germes inconscients qui participent au renforcement de la domination dans les rapports culturels.

LE CAS PARISIEN : UNE DIVERSITÉ QUI NE FAIT PAS DE VAGUES...

Nous nous proposons d'étudier ces questions en investissant un recueil de données, celui des huit numéros du "journal" de promotion de la diversité, intitulé *Tous Parisiens, tous citoyens*, et créé par la Ville de Paris, et en particulier par l'adjointe au maire de Paris chargée de l'intégration – qui en signe quasiment tous les éditoriaux –, dans le cadre du Conseil de la Citoyenneté des Parisiens

Non Communautaires⁴. Cela nous permettra de constater qu'en recourant, dans leur communication, au thème de la diversité, les acteurs politiques

⁴ Précisons tout de même que l'expression "non communautaires" désigne les citoyens non ressortissants de pays de l'Union européenne.

mettent en avant principalement l'esthétique internationaliste d'une ville qui, à l'échelle nationale, assoit son leadership et qui, à l'échelle mondiale, tente de se positionner parmi les métropoles les plus attractives, les plus rayonnantes, les plus ouvertes, les plus "diverses". Or, n'est-ce pas une stratégie d'édulcoration de la réalité sociale quand ce "rayonnement" ou cette "attractivité" occultent les problématiques de la mobilité internationale et des conditions de vie (travail, logement, déplacements, fréquence des contrôles policiers) des étrangers à Paris et en Île-de-France?

Au préalable, il nous faut relater brièvement quelques éléments situationnels et contextuels. Le Conseil de la Citoyenneté des Parisiens Non Communautaires se compose de 45 hommes et de 45 femmes non ressortissants de pays de l'Union Européenne, dont la désignation se veut respectueuse de la diversité des pays d'origine, des arrondissements de résidence et des catégories socio-professionnelles. Présidé par le Maire de Paris, il s'inscrit dans le processus de démocratie locale, encouragé par l'Europe – droit de vote des étrangers communautaires et non communautaires, accès au droit, parité, etc., autrement dit tous les aspects consensuels de la vie sociale locale des démocraties européennes : "La discrimination représente un gâchis de talents et un déni des droits fondamentaux. Le moment est venu d'intensifier nos efforts pour faire pièce à ce fléau, car nous avons besoin, bien au contraire, de toutes nos ressources humaines pour surmonter la crise et remettre l'économie européenne sur la bonne voie"⁵.

⁵ Discours prononcé par le commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, le 12 juin 2009, à l'occasion du concours de journalisme sur la discrimination et la diversité. Source : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/09/910&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

Doté d'un rôle consultatif pour l'ensemble des questions relatives à "la vie à Paris", il élabore des travaux de réflexion dont la synthèse est présentée chaque année au Conseil de Paris. *Tous Parisiens, tous citoyens*, qui est tiré à 20 000 exemplaires, paraît deux fois l'an – c'est donc moins un "journal" qu'une revue ou une newsletter, de 5 à 8 pages maximum. Ce document a pour but de "visibiliser les Parisiens d'origine étrangère et les actions du Conseil [de la Citoyenneté des Parisiens Non Communautaires], tout en montrant leur apport à la vie de la cité", "d'affirmer une citoyenneté de résidence". Lancé en 2004 dans un contexte national de gestion vigoureuse de l'immigration – le ministère de l'Intérieur est alors confié à Nicolas Sarkozy –, ce journal fait suite à une campagne de communication ayant pour thème: "Un Parisien sur quatre est un étranger: tous parisiens, tous citoyens". On peut cependant émettre une réserve quant à la publicité faite à ce journal, dans la mesure où, d'une part, le faible tirage – 20 000 exemplaires pour 2,5 millions de Parisiens – peut paraître dérisoire et où, d'autre part, sa diffusion reste très confidentielle et donc ne touche pas le grand public, c'est-à-dire les électeurs. Or, justement, on pourrait penser qu'un débat sur le droit de vote des étrangers ne peut pas faire l'économie d'une prise de conscience individuelle et collective auprès des citoyens européens de Paris qui exercent leur droit de vote. En somme, il est à se demander si cette relative confidentialité de l'encouragement à la diversité n'a pas pour intérêt d'en atténuer les effets dérangeants sur des enjeux d'élections municipales, régionales, nationales.

Dans le n° 2 de *Tous Parisiens, tous citoyens*, la Cité internationale universitaire est montrée en exemple de la diversité à Paris (" 300 000 étudiants à Paris, dont 15 % d'étrangers"). Or, sur plusieurs points, la Cité universitaire n'est pas un exemple représentatif de l'intégration des étrangers, dans la mesure où ce lieu héberge majoritairement des étudiants pour des durées définies, soit dans le cadre d'un cursus d'études ou de recherche, soit dans le cadre d'un échange inter-universitaire. Bref, l'utilisation de ce lieu emblématique permet moins de traiter de la question de la diversité dans ses aspects quotidiens, ordinaires et urbains que d'en produire une bonne image. Dès lors, pourquoi ne pas faire l'éloge des corps diplomatiques et autres personnels d'ambassades? Aborder la diversité à Paris sous le registre des étrangers installés produit un effet de diversion pour occulter les dimensions sociales diverses.

Trois éclairages emblématiques, tirés de *Tous Parisiens, tous citoyens*, nous permettront d'analyser ce "journal": rayonnement et attraction cosmopolites; accès à la citoyenneté; diversité comme pacification. En déclinant ces trois promesses, Paris se présente comme le lieu français et européen par excellence de

la diversité, laquelle apparaît donc a priori comme une richesse, un fondement de la tolérance, une garantie du vivre-ensemble. Il s'agit bel et bien, ici, d'une communication instrumentale, à visée performative, qui prescrit et défend le pluralisme culturel. Nous verrons qu'elle s'accompagne d'un discours de promotion de l'individu volontaire, performant et compétitif, dont la généralisation garantirait presque automatiquement la fin des inégalités et des préjugés "raciaux" et religieux.

Rayonnement et attraction cosmopolites

Sur son site Internet, la mairie de Paris définit la capitale française comme un lieu de "richesse multiculturelle", grâce à la présence de "110 nationalités" qui, à ses yeux, "peut contribuer à fonder la politique d'intégration de la Ville de Paris sur une définition positive". Ainsi, la diversité apparaît comme l'expression d'une "vitalité culturelle et symbolique qui élargit le champ de la culture et du vivre ensemble"⁶ et donc comme une richesse en soi.

Le fait que cela apparaisse sur le site de la Ville de Paris montre que cette promotion de la différence et

⁶ Source : http://www.paris.fr/portail/accueil/Portal.lut?page_id=7760&document_type_id=5&document_id=28657&portlet_id=17914 [Consulté le 16/02/09].

du métissage sert d'abord l'économie du tourisme (Paris étant bien entendu l'une des premières destinations mondiales en termes de tourisme de loisir et d'affaires). Dans le contexte d'une métropole liée en partie à la circulation des capitaux financiers⁷, la Ville de Paris aura intérêt à montrer ce qu'elle accepte de montrer, c'est-à-dire à

⁷ Isabelle Baraud-Serfaty, "Capitales et capitaux. Vers la ville financiarisée ?", *Le Débat*, n°148, 2008, p. 96-105

omettre les aspects les plus problématiques, par exemple celui des conditions de logement des étrangers. En outre, ce comptage des nationalités traduit un argument compétitif, comme l'illustre ce passage : "cette particularité place Paris *largement en tête* des grandes villes françaises multiculturelles : Lyon (8 % d'étrangers), Marseille (7 %)"⁸ (nous soulignons).

⁸ Source : http://www.paris.fr/portail/accueil/Portal.lut?page_id=7760 [Consulté le 16/02/09].

En faisant "mieux" que Marseille, Paris se présente comme la ville française la plus attractive pour les non Français.

L'accueil des étrangers et des non francophones par la Ville de Paris est mis en valeur dans un certain nombre de dispositifs, comme les brochures pratiques éditées par la mairie, qui regroupent par exemple des informations sur les crèches, et sont traduites en cinq langues (chinois, anglais, arabe, turc, espagnol), censées être représentatives de la diversité linguistique de la cité parisienne.

En outre, à partir de quartiers identifiés de l'Est populaire parisien (Château rouge – Afrique noire, Masséna – Asie, Barbès – Afrique du nord, Sentier – juif, etc.), le territoire parisien s'octroie le vivier de la diversité pour en faire un outil de marketing territorial.

Dans le même ordre d'idées, l'événement de la "Nuit blanche" (festivités organisées, chaque année, le temps d'une nuit d'un week-end d'octobre) était, dans son édition 2006, placé "sous le signe des cultures et du métissage" (*Tous Parisiens, tous citoyens*, n° 4, 2006). Cela fait aussi partie d'une stratégie nationale et internationale d'affichage multiculturel.

Accès à la citoyenneté

Le 6^e numéro de *Tous Parisiens, tous citoyens* de l'année 2007 publie la photographie ci-dessous, sans légende. On peut s'interroger sur l'interprétation de ce



Photographie extraite de *Tous parisiens, tous citoyens*, n°6, mai 2007.

document photographique qui est structuré, qu'on le veuille ou non, dans une esthétique minimaliste

Noir-Blanc (chemise blanche pour le Noir, chemise noire pour le Blanc, avec la sobriété comme décor de fond). Présentation d'un enjeu politique important (le droit de vote) que la mise en scène, elle-même, contribue en retour à liquider! Or, de quelle élection s'agit-il? Est-ce un Français qui vote? Est-ce un étranger qui vote aux élections municipales ou pour un comité de quartier? Est-ce un Français qui reçoit le vote? Est-ce une faveur accordée par le Français à l'Africain qui vote dans sa tenue traditionnelle? Est-ce un symbole de l'intégration par la participation au suffrage? En valorisant la dimension d'altruisme par un questionnement sans réponses, ne sommes-nous pas ici en présence d'un schéma de conservation d'un modèle de domination incapable de dépasser l'atavisme paternaliste de l'époque coloniale?

Tous Parisiens tous citoyens



Être « Parisien »

est une affaire de tous les jours.

Les enfants ont le droit de participer à la vie de la cité et de philosopher.

C'est pourquoi le maire espère de la jeunesse et de ses parents.

Le document photographique ci-dessus, qui ouvre l'éditorial du premier numéro de *Tous Parisiens, tous citoyens* de 2004, montre, pour la première et la dernière fois dans le "journal", des visages d'enfants. Si, comme l'écrit David Le Breton (2003), le racisme est la négation du visage, il s'agit donc bel et bien, ici, de faire de la diversité un horizon d'intégrations multiples. Avec le thème du visage, on est au cœur de la dimension de la diversité car tout visage est simultanément porteur de quelque chose de semblable et de différent.

Au-delà du caractère visible, l'implicite politique est que ce serait le temps long – autrement dit le temps de la construction sociale de l'individu, notamment via l'école, les loisirs associatifs... – qui fabrique, produit et détermine l'individu : l'objectif est de construire des Parisiens français. Ouvrir le premier numéro de *Tous Parisiens, tous citoyens* sur le monde des enfants trahit en même temps le désir républicain de produire, plus que la condition de diversité, l'unité égalitaire.

Dans le numéro 4 de *Tous Parisiens, tous citoyens*, daté de 2006, un article relate la célébration de naturalisations d'étrangers qui a eu lieu dans le XX^e arrondissement de la capitale. Le "journal" présente donc ici une sorte d'expression

Photographie extraite de *Tous Parisiens, tous citoyens*, n° 1, 2004.

religieuse de la laïcité, dotée du pouvoir d'intégration de la diversité dans la république. Autrement dit, la diversité ne vaudrait que ramenée à une totalité. Certains numéros de *Tous Parisiens, tous citoyens* donnent l'impression de présenter la diversité comme la promesse d'une politique alternative: la mise en place de Conseils de Résidents Étrangers – organes représentatifs, dans certains arrondissements de Paris, du Conseil de la Citoyenneté des Parisiens Non Communautaires – en est une bonne illustration. Néanmoins, ce sont le plus souvent les formes traditionnelles de participation politique et citoyenne (suffrage universel, conformité et adhésion aux valeurs de la République et de la laïcité) qui sont valorisées. Ainsi, plusieurs "célébrations" de la diversité sont organisées et mises en scène au sein de la mairie de Paris ("fête du Ramadan") ou des mairies d'arrondissement ("fêtes métissées").

Citons également une rubrique récurrente de *Tous Parisiens, tous citoyens* qui consacre ses articles à des témoignages de personnes étrangères et "issues de la diversité" visible – mais dont on ne sait pas si elles sont ou non devenues françaises. Il s'agit dans ces cas de relater des trajectoires ascensionnelles individuées (Mohammad Reza, iranien, maître de conférences à l'université; Sujata Bajaj, artiste indienne...). Ces exemples choisis surdéterminent l'exemplarité de la diversité comme richesse de société. De plus, devenir citoyen passerait donc par la ville autant – voire avant – que par l'État. Si, par le recours aux festivités communautaires ("fête du Ramadan", nouvel an chinois qui s'affiche sur les façades de l'Hôtel de ville de Paris...), la diversité est parfois entrevue sous le registre de la dimension collective, on voit bien ici que, dans une métropole économiquement dominante, la question de la diversité se traite avant tout comme réussite individuelle (l'artiste, le chef d'entreprise, l'intellectuel, etc.). On ne cherche pas à montrer en quoi, par exemple, les espaces communautaires participent de la dynamique populaire de transformation des repères culturels urbains, déterminés bien souvent par une économie de résistance.

L'exposition "J'y suis, j'y vote" est un autre exemple intéressant. Organisée en 2007, elle présentait en effet, dans le XX^e arrondissement de Paris – quartier ô combien symbolique du point de vue cosmopolite –, des portraits et des témoignages de citoyens ordinaires n'ayant pas le droit de vote: "Roger, Mody, Ahmad, Nassima, Yingxiao, Marc et bien d'autres vivent en France depuis 10 ans, 20 ans, voire plus. Ils participent à la vie locale, élèvent des enfants, paient des impôts, etc. Mais contrairement aux citoyens français et européens, ils sont exclus de ce qui fait la valeur de la citoyenneté: le droit de vote". L'exposition, qui alliait textes et photographies, prenait délibérément la forme d'une campagne d'affichage électoral.

Diversité comme pacification

La tenue de nombreux colloques, séminaires, tables-rondes donnant la parole aux acteurs de la diversité – individus et associations – révèle la prise de conscience du politique à prévenir les risques de fragmentation communautaire: chacun est invité à “communiquer pour mieux se comprendre” (*Tous Parisiens, tous citoyens*, n° 3, décembre 2005).

Apparaît, dans l'éditorial de ce même numéro, un petit moment de victimologie. Au lendemain des émeutes de l'automne 2005, l'adjointe au maire de Paris chargée de l'intégration s'empresse d'écrire que: “rarement période n'aura été aussi troublée, notamment pour les Parisiens étrangers ou immigrés. Incendies meurtriers cet été, pression accrue sur les résidents des foyers de travailleurs migrants, politique gouvernementale de plus en plus suspicieuse contre les étrangers [...] [Nicolas Sarkozy a succédé en mai 2005 à Dominique de Villepin au ministère de l'Intérieur⁹]. Rarement, aussi, la question du droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections locales n'a été à ce point au cœur de l'actualité”. En filigrane de cette rhétorique victimaire, le droit de vote est placé comme une revanche contre la xénophobie. Du reste, on peut également lire dans cet éditorial que “le Conseil [de la Citoyenneté des Parisiens Non Communautaires] a un rôle à jouer”.

La Mairie de Paris se veut du reste un modèle en matière de lutte contre les discriminations à l'embauche, en “donnant l'exemple” à travers la diversité de son personnel et en mettant en place le dispositif “Paris de la diversité”, qui consiste à parrainer, auprès des entreprises et des organismes publics, des jeunes Parisiens “issus de la diversité” dans leur recherche d'emploi.

Dans le 5e numéro de *Tous Parisiens, tous citoyens*, qui date de 2006, est évoquée la “journée nationale de la diversité”, organisée le 4 novembre 2006 à Clichy-sous-bois, ville hautement symbolique parce qu'épicentre des émeutes urbaines de l'automne 2005. La Mairie de Paris était partenaire de cette manifestation regroupant débats et expositions autour du thème “sensibiliser un large public à toutes les formes de discriminations”. Peut-être que Paris cherchait ainsi à veiller à sa propre sécurité *intra-muros*...

Tous Parisiens, tous citoyens fait également état d'hommages que la Ville de Paris rend aux étrangers: la création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI), qui peut éventuellement organiser des expositions spécifiques sur le colonialisme, par exemple, en est une bonne illustration. En 2007 se tenait aussi, à l'Hôtel de ville de Paris, l'exposition “Paris la métisse”, qui se voulait “en forme

⁹ Cf. Didier Peyrat, “Punir, est-ce fautif?”, *Le Débat*, n° 148, 2008, p. 146-156. Il écrit : “Fréquemment, les penseurs généralistes n'abordent la question du crime que pour se contenter d'un coup de chapeau à la pensée autorisée, du moins celle du “camp” où ils se situent. C'est-à-dire qu'on profite d'une allusion au crime, non pour forer et réfléchir, mais pour envoyer un signe : ‘voyez comme je suis de gauche !’, ‘voyez comme je suis de droite !’”.

de voyage dans une ville cosmopolite, riche de toutes les influences qui l'ont nourrie" (*Tous Parisiens, tous citoyens*, n° 7).

Entre victimisation et glorification de la culture des "étrangers" ou, plus largement, des "personnes issues de la diversité", la Mairie de Paris se veut donc exemplaire en matière d'ouverture, d'encouragement à la tolérance, de valorisation de la "différence", mais aussi, inséparablement quoique paradoxalement, d'activisme laïque et républicain.

LA DIVERSITÉ À GÉOMÉTRIE VARIABLE

De la valorisation de la différence à l'incapacité à s'extraire de l'intégration, il n'y a qu'un pas. En effet, par son discours sur les bienfaits de l'intégration urbaine, *Tous Parisiens, tous citoyens* joue dans le contexte de centralisme politique français autour de la figure emblématique de la parisianité. Il tend à édulcorer la situation des étrangers en faisant d'eux des Parisiens au sens d'urbains accomplis sur les plans sociologique, économique et culturel. Cela implique-t-il que "tous banlieusards, tous citoyens" ou "tous provinciaux, tous citoyens" soit une hérésie? Qu'est-ce que la ville (voire la capitale) garantit en termes d'égalité, de citoyenneté, mais aussi de liberté d'être de telle ou telle culture... que ne garantissent ni la banlieue, ni la province? La création même d'un Conseil de la Citoyenneté des Parisiens Non Communautaires laisse entendre que l'existence de populations "issues de la diversité" passe nécessairement par une activité citoyenne instituée – idée (idéologie) que l'on retrouve tout au long des numéros de *Tous Parisiens, tous citoyens*. La ville combine donc logique locale de résistance et adhésion au discours national de l'individu intégré et performant, l'intégration étant en effet garante de paix sociale.

La diversité est souvent entendue comme indicateur de la vie urbaine contemporaine. Corrélativement, elle constitue un enjeu politique pour l'expression de la nation. Elle apparaît comme un révélateur d'un rapport de tension entre la cité comme élément dynamique de reconstruction et la nation qui impose à la cité sa grille de lecture. La diversité est donc un piège pour l'urbain, dès lors justement que c'est la nation qui est le chef d'orchestre. On voit, à travers l'exemple de *Tous Parisiens, tous citoyens*, qu'il y a à la fois des effets convergents et des effets divergents entre la gestion de la diversité du point de vue de l'État, d'un côté, et la diversité comme valeur du point de vue d'une métropole, de l'autre. Le but est de rester dans un cadre consensuel national (car ce sont les nationaux qui votent pour la ville) et d'occulter "ce qui va mal" (conditions de logement, chômage, exclusion, pauvreté, racisme) en visibilisant uniquement "ce qui va bien" et les initiatives positives. Ce qui est mis en avant,

c'est l'individu anonyme et ordinaire, qui essaie de franchir les obstacles de la domination culturelle et économique. L'enjeu d'une métropole comme Paris, c'est donc la pacification des relations interculturelles – et, au-delà, des rapports sociaux – en son sein. Ainsi, s'il y a des émeutes en banlieue, il n'y en a certainement pas à Paris! Suite aux rixes qui ont eu lieu dans le XV^e arrondissement parisien à l'automne 2008, ce ne sont pas les acteurs politiques locaux qui se sont exprimés, mais la police, les préfets, la justice ou la protection de la jeunesse.

Toutefois, des liens étroits existent entre diversité et recomposition culturelle (créolisation). Ici, c'est une dynamique sociale qui, dans la durée, débouche sur des phénomènes d'inflexions et/ou de recombinaisons culturelles. Par la créolisation, une culture en voie de reconnaissance aura potentiellement des effets et des conséquences inattendus, non pas à l'égard des acteurs impliqués, mais à l'égard d'une société dans laquelle est questionnée la diversité. En tant que processus de créolisation, c'est une caractéristique socioculturelle probabiliste qui est déterminante. Ainsi, la diversité provoquerait l'étanchéité de la culture nationale pour la rendre pour ainsi dire plus poreuse. Or, sur ce constat, il est difficile d'évaluer un processus, car agissant justement dans la durée. On peut dire par exemple que l'immigration a renouvelé la vie de faubourg du XIX^e parisien dans une culture populaire méditerranéisée (Lepoutre, 1997). La diversité comme créolisation est, selon nous, un processus qui agirait davantage dans le territoire des villes métropolitaines (sans que ce soit, bien sûr, automatique), étant donné que la ville reste un espace essentiel d'attraction et de confrontation culturelle et économique dans un contexte où, précisément, la mondialisation se déploie. Ce n'était pas le cas dans le processus de construction de la culture créole, fondée essentiellement pour s'extirper des rapports de domination.

Les auteurs remercient Hélène Gigot pour son aide à la recherche documentaire.

BIBLIOGRAPHIE

CHAMOISEAU, P.,**GLISSANT, É., [2009]***L'intraitable beauté du monde.**Adresse à Barack Obama*, Paris, Galaade.**EHRENBERG, A., [1991]***Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy.**FASSIN, D.,****FASSIN, É. (dir.), [2006]***De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte.**FOUCAULT, M., [1994]***Dits et écrits*, Vol. 3, Paris, Gallimard.**LE BRETON, D., [2003]***Des visages*, Paris, Métailié.**LEPOUTRE, D., [1997]***Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.**LUSSAULT, M., [2004]***L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil.**MICHAELS, W. B., [2009]***La diversité contre l'égalité*, Paris, Liber.**NAVES, M.-C.,****PÉGARD, D., [2009]**"Les discours sur la diversité culturelle et la diversité urbaine : un piège pour la ville ?" in *Revue Urbanisme* n° 366, p. 79-81**TODD, E., [2008]***Après la démocratie*, Paris, Gallimard.

